



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 juin 2011

AERODROME DE NIORT SOUCHE -  
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA  
GESTION ECOLOGIQUE DU SITE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
28 juin 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Denis THOMMEROT -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

**Excusés :**

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**AERODROME DE NIORT SOUCHE - CONVENTION DE  
PARTENARIAT POUR LA GESTION ECOLOGIQUE DU SITE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'Aérodrome de Niort Souché, d'une superficie de 145 hectares, constitue une zone périurbaine de prairie fourragère unique sur tout le département des Deux-Sèvres.

Ce territoire présente des caractéristiques particulièrement intéressantes en terme de biodiversité par la présence d'une pelouse sèche calcaire. Elle abrite de nombreuses plantes méditerranéennes comme l'origan et le thym mais également six variétés recensées d'orchidées sauvages.

L'emprise de l'aérodrome présente également une richesse ornithologique majeure dans laquelle il a été recensé par exemple 48 espèces d'oiseaux, dont l'Outarde canepetière et 25 espèces de papillons.

Je vous propose la mise en place d'une convention de partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres qui permettra d'une part d'établir un plan de gestion avec des préconisations d'entretien mais également d'assurer la préservation et le développement écologique de ce site. Le service des espaces verts et naturels de la Ville est intégré à ce projet et pourra être amené à participer à la mise en œuvre des prescriptions de gestion.

L'intérêt de la démarche est de concilier l'activité aéronautique et son développement actuel avec la préservation de l'environnement de l'aérodrome et du biotope présent.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention de partenariat pour la gestion écologique de l'aérodrome de Niort avec les associations Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**